

IL FAUT SAUVER LES RELIQUES !

Rien ne troubla la sérénité de l'abbaye jusqu'au moment où l'onde de choc de la prise de la Bastille se propagea en Alsace. La marche revendicative de la population d'Ingwiller sur la chancellerie de Bouxwiller le 24 juillet, suivie d'un coup de force dans l'enclos du Chapitre de Neuwiller le 28, avaient échauffé tous les esprits et glacé de terreur les prêtres. Le 31, l'écolâtre nota dans son registre : « *Il y a 3 jours que ce pays est en feu, le peuple semble être insensé ; les paysans se succèdent, réclamant des droits qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes avec des menaces effrayantes. Le chapitre a pris le parti de leur accorder toutes leurs demandes les plus injustes espérant que si jamais le calme revient, il sera rétabli dans ses droits.* » Et encore le 14 août : « *Il semble que l'orage se calme, la prudence du chapitre, sa facilité à concéder toutes les demandes a adouci la férocité, mais une étincelle peut ramener l'incendie et produire des effets plus funestes. Nous sommes entre la vie et la mort.* »

A la fin de l'été, l'effervescence sembla retomber en effet et les chanoines commencèrent à penser que leur stratégie d'accommodement était la bonne. Mais le décret du 2 novembre qui mettait les biens de l'Eglise à la disposition de la Nation replongea les capitulaires dans la prostration. La municipalité protesta en vain contre la vente des biens de l'Eglise : chacun comprit alors qu'il valait mieux faire profil bas, notamment en matière de pratique religieuse.

Le 5 fructidor an III, le peuple approuva par référendum la Constitution dite de l'an III (1795) dont le préambule reprenait la déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen. C'est ce moment que choisirent le sacristain de la collégiale Pierre Souquat (1757-1834) et l'instituteur catholique Benoît Baecht (1767-1828) pour mettre les reliques de St-Adelphe à l'abri d'une profanation révolutionnaire.

Tout exercice du culte avait cessé depuis la Révolution et les églises étaient fermées. Le chœur de celle de St-Adelphe, déjà en mauvais état avant les événements, commençait à se dégrader sérieusement. Or, il renfermait le reliquaire du saint. Lorsque les deux hommes eurent vent de l'intention sacrilège des révolutionnaires locaux de disperser les ossements, ils décidèrent au péril de leur vie de mettre les reliques à l'abri des vandales. Ils s'introduisirent nuitamment dans l'église, ouvrirent le grand reliquaire qui les contenait pour les en retirer soigneusement et les cacher provisoirement dans la maison du sacristain. L'opération se déroula sans encombre mais non sans anxiété. « *Obligé plus tard de s'éloigner de Neuwiller où sa vie était en danger, raconte le fils du sacristain en 1861, il voulut pourvoir à la sûreté de son trésor et constater l'identité des saints ossements. A cet effet, il écrivit sur des billets les mots latins : Reliquiae (ou ossa, je ne me le rappelle plus maintenant) St. Adelphi et les attacha autour de chaque os. Sur le crâne, il colla un billet portant : Caput St-Adelphi.* »

Lorsque les églises furent rendues au culte, Souquat se concerta avec le curé Sineau (1768-1824) afin que les reliques puissent retrouver leur véritable place. « *M. Sineau voulut que les billets ne fussent pas détachés afin de laisser ainsi un souvenir de la malheureuse époque que le saint dépôt avait traversé.* »



Sources : ADBR G5654 et lettre de l'abbé Souquat, prêtre de la Compagnie de Jésus, du 28 janvier 1861